



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
ARRONDISSEMENT DE TOURNON

## Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 03 juillet 2019

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le mercredi 03 juillet 2019 à 20h30 en Mairie.

**Présents** : CLUZEL Michel, 1<sup>er</sup> adjoint - FAURE Guy, 2<sup>ème</sup> adjoint - DUCLAUX Éric, 3<sup>ème</sup> adjoint - DUNOGIER Jacques 4<sup>ème</sup> adjoint - PEYROT Stéphane - OLLIER Séverine - BRANCQUART Damien - DUPIN Denis-DUNAND Philippe - GUILBOT Alain.

**Procuration** : ARGAUD Guillaume à CLUZEL Michel.

**Absent excusé** : CHANAL Ludovic - BRUNEL Laurent

**Secrétaire de séance** : GUILBOT Alain

### I- SECRETAIRE DE SEANCE :

Au début de chaque séance, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs des membres de l'assemblée délibérante pour remplir les fonctions de secrétaires et ce, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### II - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES :

Présentation du compte-rendu de la séance du 19/06/19.

### III - ORDRE DU JOUR :

- **Délibération n°21 - Révision du loyer Boulangerie**

Chaque année les loyers des logements conventionnés sont revus suivant l'indice de référence des loyers.

Le mode de calcul est le suivant :

Ancien loyer mensuel x ILC 4ème trimestre 2018

\_\_\_\_\_ = nouveau loyer mensuel  
ILC 4ème trimestre 2015

Ancien loyer : 451.71 €

Proposition nouveau loyer à partir du 1<sup>er</sup> Août 2019 : 475.25 €

**Voté à l'unanimité.**

- **Délibération n°25 – Nomination de M Michel CLUZEL comme représentant légal de la Commune de Plats pour le Certificat électronique Chambersign.**

Considérant que suite à sa démission, la signature de M Laurent BRUNEL ne peut plus être utilisée, il convient de nommer le 1<sup>er</sup> adjoint pour la signature électronique des actes et des documents comptables

**Voté à l'unanimité.  
Délibération approuvée**

- **Délibération n°24 - Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.)**

Vu les charges importantes de travail qui font suite à son arrivée à la mairie de Plats, il est proposé d'octroyer à Madame Delphine RIQUELME la possibilité d'effectuer 39h supplémentaires de travail sur 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**Abstention : 1  
Pour : 10  
Délibération approuvée**

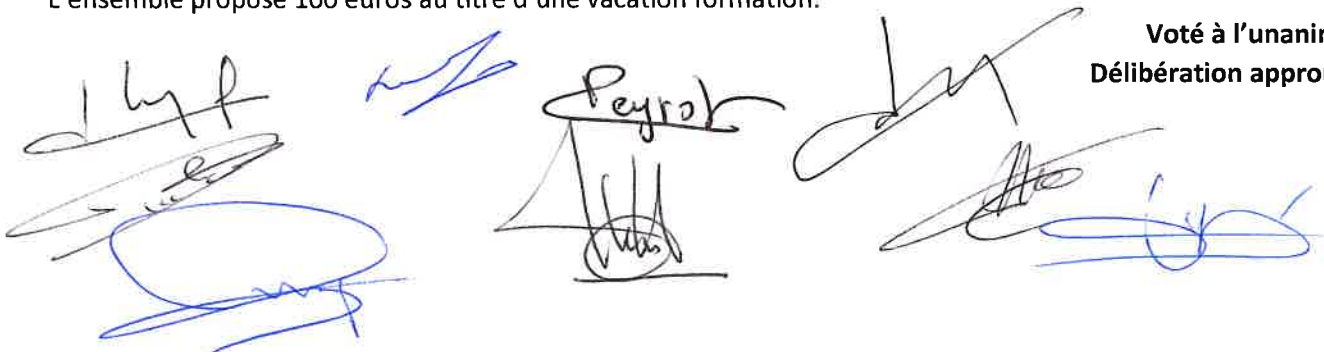
- **Délibération n°26 - Portant mise en place d'un emploi de vacataire pour Madame Emmanuelle PROCUREUR**

Madame PROCUREUR est venue en soutien pour l'utilisation du logiciel Cegid. Après plusieurs aides par téléphone, elle s'est déplacée depuis Marzas sur ses heures de repos. Trajet aller/retour et 4 heures d'intervention.

M CLUZEL propose 60 euros d'indemnisation.

L'ensemble propose 100 euros au titre d'une vacation formation.

**Voté à l'unanimité.  
Délibération approuvée**



## IV- Questions diverses.

### QUESTIONS :

-S. Ollier : Tremplin où en est-on ?

M Cluzel et J Dunogier : rien n'a bougé depuis la dernière fois .

-A Guilbot : Local infirmière sous la bibliothèque , il avait été évoqué la possibilité d'utiliser la cave comme local de stockage des archives pour désengorger la mairie ?  
A Guilbot prendra les dimensions pour devis d'étagères.

-J. Dunogier : Quand fait-on une réunion publique pour présenter le projet d'optimisation des stationnements dans le village ?

Réunion le 18 juillet 20h30 Salle des fêtes , réunion de préparation le 15 Juillet 20h30 Mairie .

-Du publique ; Madame Levienois demande si le complément de numérotation des rues est arrivé , si oui, son numéro est le 140 Chemin des Arnaud .

G. Faure lui remet sa plaque numérotée et A.Guilbot lui fait signer la réception .

-M. Cluzel nous informe que la ventilation du logement au dessus de l'école va être réparée , une prise d'eau et évacuation pour machine à laver vont être installées dans la salle de bain .

L'entreprise qui a installé les portes dans la salle des fêtes a des problèmes . Si nous n'arrivons pas à lui faire rectifier les petites malfaçons, nous nous retournerons vers une autre entreprise .

-J. Dunogier demande si le logement au dessus de l'épicerie a été proposé à la location par l'intermédiaire de journaux ou internet ?

Il va donc se charger de le faire sur Internet après avoir collecté des photos.

- D. Dupin demande comment doit-il faire pour avoir du désherbant pour l'entretien le cimetière ?

G. Faure et S. Peyrot vont faire le nécessaire pour lui en procurer .

-J. Dunogier : qu'en est il de l'avancé du PLU ?

M. Cluzel : le dossier a été présenté en préfecture et validé le 28 juin ; il est paru ce jour sur le Dauphiné dans la rubrique Annonces Légales et paraîtra sur l'Hebdo de l'Ardèche dans la même rubrique le jeudi 4 juillet , il est donc opposable .

J. Dunogier nous informe qu'à compter du 1er Janvier 2020 le PLU devra paraître sur GEO PARTAIL sous peine d'invalidation .

Séance levée à 22h40

A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in two rows. The top row contains four signatures, and the bottom row contains four signatures. One signature in the bottom row is clearly legible and reads 'Peyrot'.